

« Fouiller » réserve des surprises

Ludmila Bovet

Le Québec dans l'oeil de l'Autre

Number 158, Summer 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/61570ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bovet, L. (2010). « Fouiller » réserve des surprises. *Québec français*, (158), 95–96.

« Fouiller » réserve des surprises

PAR LUDMILA BOVET*

Quand le bateau était sur le dessus d'une vague, les "screws" sortaient de l'eau, on prenait des moyennes fouilles dans le creux de la mer après¹. (Souvenirs racontés à Dolbeau en 1972)

Prendre une fouille : « [...] mon cousin de France m'a demandé ce que voulait dire "prendre une fouille". Je lui ai expliqué – et il a tout de suite compris – que c'était ce que prenait quelqu'un qui ne peut garder son équilibre dans un autobus ! » (*Le Journal de Québec*, 21 juillet 1980, p. 11).

Une question d'équilibre

Prendre une fouille sur le trottoir glacé, prendre toute une fouille, prendre une de ces fouilles, prendre une fouille mémorable, c'est la même chose que prendre une débarque et cela peut arriver aussi à des sportifs bien entraînés : « Georges Laraque avait un message à livrer aux parents de jeunes désireux de s'acheter une motocyclette. "Découragez-les de le faire svp", a lancé Laraque, qui a été propriétaire d'une moto pendant une seule journée vers l'âge de 23 ans. "Je l'ai retournée chez le concessionnaire après avoir pris une fouille avec à ma première sortie, a-t-il relaté. Dès le premier virage, je me suis retrouvé dans le décor » (*Le Soleil*, 31 mai 2008, p. 91).

C'est l'idée de plonger, de s'enfoncer (comme le bateau du premier exemple) qui est à l'origine de l'expression, le premier sens de *fouiller* étant « creuser le sol » et celui de *fouille* « excavation creusée dans le sol ».

Au Québec, le verbe *fouiller* avait aussi le sens de « tomber », mais il ne semble plus guère en usage. Il a été relevé dans l'émission radiophonique *Un homme et son péché* ; « Séraphin : C'est pas ça, mais je me suis accroché dans l'anneau de la porte de cave pis j'ai fouillé comme de raison » (29 mai 1940).

Fouiller et *prendre une fouille* ont été relevés en 1939 par Victor Barbeau². Cet emploi ne figure pas dans les glossaires régionaux de France, sauf dans un récent glossaire

de l'Ouest qui note : « fouiller : tomber la face en avant. "L'a fouillé dau nau" : il est tombé sur le nez³ ». Cet indice est suffisant pour affirmer que ces emplois québécois de *fouille* et *fouiller* sont des héritages de France.

Fouille-moi !

C'était la formule qui figurait sur une pleine page du *Devoir* il n'y a pas si longtemps (encore en 2005) pour inciter les lecteurs à se plonger dans le journal, car « on n'est jamais trop curieux ».

Certains journalistes de la presse écrite ne dédaignent pas de l'utiliser : « Il s'agissait de ma première chronique sur l'Alabama, traduite en anglais, fouille-moi par qui, fouille-moi sur quel site, fouille-moi pourquoi, une excellente traduction d'ailleurs » (Pierre Foglia, dans *La Presse*, 14 février 2008, p. A-5). Et plus récemment : « Pourquoi des médias laissent passer de tels propos anonymes ? Fouillez-moi, surtout qu'ils représentent une frange minime de l'opinion qui n'a visiblement rien à faire de ses journées » (Raymond Giroux, dans *Le Soleil*, 10 avril 2010). On peut aussi entendre parfois l'expression à la télévision, par exemple dans une émission d'affaires publiques : « On n'est même pas capables de gérer le système de santé de façon efficace, c'est ce que je comprends [...], mais pour le reste fouillez-moi, je n'en sais pas plus » (Télé-Québec, 11 mars 2010).

Cette façon familière de dire « je ne sais pas », « je n'en ai aucune idée » traduit mieux l'état d'esprit de celui qui l'utilise et son impact est certes plus fort sur le lecteur ou l'auditeur. Elle a été relevée dans des documents écrits au Québec seulement depuis les années 1930, mais elle est largement utilisée dans la langue parlée. La formule publicitaire du *Devoir* adresse ainsi un clin d'œil

complice au lecteur, en jouant sur le sens du mot. Une des premières attestations est fournie par Claude-Henri Grignon, dans *Les Pamphlets de Valdombre* : « Où est l'argent, blasphème ! où va l'argent ? — Fouillez-moi, répondra le gouvernement. Il est évident que les colons ont entendu parler de certaines sommes mises à leur disposition par l'État si généreux. [...] Ils vivent dans l'ignorance et dans l'espérance, deux vertus suprêmes qui caractérisent ces malheureux depuis les premiers temps de la colonie » (1^{er} octobre 1937, p. 481).

Fouillez moy plustot

Il est rare de retrouver dans des textes anciens la trace d'une expression de la langue parlée actuelle. C'est pourtant le cas pour celle-ci. En 1640, Antoine Oudin l'a relevée dans son livre *Curiositez françoises, pour supplément aux Dictionnaires* : « fouillez moy plustot, sottte façon de parler vulgaire, pour dire qu'on ignore une chose⁴ ». Son jugement est sévère mais cette remarque prouve que « le peuple » faisait usage de la formule depuis le début du XVII^e siècle au moins ; peut-être même a-t-elle été créée dès l'apparition du deuxième sens du verbe *fouiller* « visiter les poches de quelqu'un, ses vêtements, pour voir s'il s'y cache quelque chose », au XVI^e siècle (le sens de « creuser la terre » est, quant à lui, attesté dès le XIII^e siècle).

Tu peux, il peut, vous pouvez vous fouiller

Par ailleurs, *se fouiller* signifie « chercher dans ses poches », depuis le début du XVIII^e siècle au moins. Plus tard, au cours du XIX^e siècle, il a pris un sens figuré : *il peut se fouiller* correspond à « il n'aura pas ce qu'il pense obtenir » (et donc ne peut le trouver



sur lui qu'en se fouillant)⁵. Cet emploi est bien attesté au Québec tout comme en France, et ce, depuis la même époque, c'est-à-dire la deuxième moitié du XIX^e siècle. La première édition du dictionnaire Larousse le relève avec la marque *pop.* et l'exemple « Il attend mon héritage, mais il peut se fouiller⁶ ».

« Homme, si tu crois à la ronde, / Un jour parvenir et briller / Par tes talents seuls en ce monde, / Tu peux t'fouiller⁷ », voilà une citation française. Et au Québec : « Peuple, on s'est moqué de toi et aujourd'hui [lors d'élections] tu peux te fouiller » (*Le Vrai Canard*, Montréal, 22 janvier 1881, p. 2). « Ceux qui avaient vendu à ces spéculateurs le lot demandé recevaient du ministère des terres leur billet de location, les autres pouvaient se fouiller » (*Le Devoir*, 24 janvier 1910, p. 1).

Tu peux te fouiller et *vous pouvez vous fouiller* sont des formules servant à signifier un refus de façon cavalière. L'exemple qui figure dans *L'Encyclopédie universelle du XX^e siècle* (1904) est : « Madame, daigniez-vous accepter mon bras ? — Tu peux te fouiller, calicot ! » (tiré de *l'Almanach du Hannelton*, 1867). Au Québec, dans une chronique humoristique : « Dans ce cas-là faut payer des droits là-dessus. — Vous pouvez vous fouiller, j'aime mieux vous laisser l'emplâtre » (*La Presse*, 13 janvier 1912, p. 4). L'expression figure dans le *Petit Robert* avec la marque *familier*.

Sur de nouvelles voies

Ce verbe *fouiller* réserve des surprises. Il a été relevé dans le français de Nouvelle-Calédonie, en Océanie, avec le sens général de « chercher » : « On vous a fouillés partout » (relevé dans un roman policier de 1987). « Si vous demandez à un enfant qui vous ouvre la porte : “Est-ce que ton père est là ?” Il vous répondra : “Je vais fouiller papa” » (Attestation de 1953.) Une phrase relevée à l'oral, en 1991 : « S'il veut manger, il va se chercher quelque chose dans le frigo, tu crois pas que j'avais aller lui fouiller ça, non ? » C'est une extension d'emploi du sens « explorer avec soin en tous sens⁸ ». Le même usage a été relevé au Cameroun et au Tchad : « Il ne nous laisse pas tranquilles, quand il ne nous voit pas, il nous fouille partout⁹ » C'est à partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle que les Français se sont établis dans ces différentes parties du monde.

Par ailleurs, *fouiller* a donné lieu à une autre innovation, attestée dans le créole des Antilles cette fois, qui peut être mise en relation avec l'expression *fouille-moi* qui, on l'a vu ci-dessus, vient du français populaire du XVII^e siècle. C'est le sens de « questionner quelqu'un de façon pressante ». Dans le créole d'Haïti, on a relevé l'exemple : « Pa fouye m', m'pa gen anyen m'ap di », traduit par « Ne me questionne pas, je ne dirai rien¹⁰ » Un exemple de la Guadeloupe : « Ka ou ka fouyé mwen konsa ? », qui signifie : « Pourquoi me poses-tu toutes ces questions ?¹¹ »

On sait que la présence française dans les Antilles remonte au XVII^e siècle, tout comme en Acadie et dans la vallée du Saint-Laurent. Les recherches entreprises depuis une trentaine d'années ont mis au jour de nombreux usages que les créoles à base française parlés dans les Antilles ont en commun avec les français d'Amérique. Ce sont des survivances du français populaire du XVII^e siècle que parlaient les marins et les commerçants qui fréquentaient les côtes du Canada et la mer des Antilles, ainsi que les colons qui s'y sont installés peu à peu. On trouve des correspondances aussi bien dans le domaine de la prononciation que dans celui du lexique, notamment en dépouillant des œuvres d'écrivains antillais où figurent les mots *carreaauté*, *déparler*, *pogner*, *astheure*, *grafigner*, *marin-gouin*, pour ne citer que quelques exemples. Le sens de *fouiller* « presser de questions » pourrait être un usage du français populaire à l'époque de la colonisation, ou alors une innovation qui a été créée aux Antilles.

C'est difficile de ne pas mentionner au passage une jolie expression figurée que l'on utilise dans les Antilles. On y creuse la terre à la recherche de tubercules et *fouiller patates*, en plus de son sens concret d'« arracher des pommes de terre », a acquis également le sens de « se nettoyer copieusement les narines avec les doigts¹² » !

La présence du verbe *fouiller* dans des emplois figurés en français régional des Antilles et en créole est une preuve supplémentaire que *fouille-moi*, si bien attesté au Québec, ne vient pas de l'expression familière anglaise *search me* « je n'en ai pas la moindre idée¹³ ». Cependant, il est fort possible que la structure identique de la locution anglaise ait contribué au maintien de la tournure française au Québec, alors que *fouille-moi*

a disparu de la langue familière en France. Ou encore, serait-il possible d'imaginer une influence inverse, c'est-à-dire que *search me*, qui a été créé en anglais nord-américain¹⁴ et non pas britannique, soit une traduction de *fouille-moi* ? La première attestation de l'expression anglaise date de 1901, celle de *fouille-moi* au Québec, des années 1930. C'est que les façons de parler populaires ne sont pas intégrées dans la langue écrite, et qu'il est donc impossible de savoir depuis quand elles sont réellement en usage, jusqu'à ce qu'on découvre de nouveaux documents qui permettraient de combler les vides et de formuler d'autres hypothèses. □

* Linguiste et chercheuse indépendante

Notes

- 1 Certains exemples sont tirés du fichier du Trésor de la langue française au Québec, CIRAL, Université Laval. Dans Victor Tremblay, *Mémoires de vieillards*, n° 762, p. 4. (Enquêtes menées auprès de 850 vieillards du Saguenay-Lac-St-Jean à partir des années 1920 ; en dépôt aux Archives nationales du Québec à Chicoutimi).
- 2 Victor Barbeau, *Le ramage de mon pays*, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1939, p. 81.
- 3 U. Dubois, J. Duguet, J.F. Migaud, M. Renaud, *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois*, 1994.
- 4 Réimpression : Genève, Slatkine Reprints, 1993.
- 5 Le Robert. *Dictionnaire historique de la langue française*, édition en trois volumes, 1998.
- 6 Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel français*, Paris, 1866-1876, 15 vol.
- 7 Cité dans Jacques Cellard et Alain Rey, *Dictionnaire du français non conventionnel*, Hachette, 1980.
- 8 Pierre Rézeau, dans *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. 2, sous la coordination d'André Thibault, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 2008, p. 502. – Christine Pauleau, *Le français de Nouvelle-Calédonie. Contribution à un inventaire des particularités lexicales*, EDICEF / AUPELF, 1995.
- 9 *Inventaire des particularités lexicales du français d'Afrique Noire*, 2^e édition, Paris, EDICEF / AUPELF, 1988.
- 10 *Ti Diksyonnè kreyol-français. Dictionnaire élémentaire créole haïtien-français*, éditions Caraïbes, Port-au-Prince, et Hatier, Paris, 1976.
- 11 *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe*, Paris, Karthala et A.C.C.T., 1990.
- 12 Sylviane Telchid, *Dictionnaire du français régional des Antilles (Guadeloupe-Martinique)*, éditions Bonneton, 1997.
- 13 Voir par exemple *Le Robert et Collins. Dictionnaire français-anglais, anglais-français*.
- 14 Selon *The Oxford English Dictionary*, Second Edition, 1989 (en plusieurs volumes).